



La seconde année de l'enquête Atlas Oiseaux Nicheurs de France (2009-2012) débute !...

... 2010, accent sur les Anatidés & Limicoles nicheurs (enquête nationale 2010).

Pour commencer cette saison vous trouverez ci-joint quelques consignes afin d'appliquer au mieux la méthodologie et de coller au plus près de la réalité de terrain.

De plus, comme déjà évoqué, l'année 2010 fait l'objet d'une enquête nationale Anatidés & Limicoles nicheurs, vous trouverez donc quelques précisions afin de mener à bien vos prospections.

RECOMMANDATIONS POUR L'ATTRIBUTION DE CODE ATLAS POUR CERTAIN GROUPE D'ESPÈCES OU ESPÈCE

D'une manière générale, il est demandé à l'observateur de ne pas attribuer trop hâtivement un code atlas, en particulier pour les espèces dont la nidification est peu commune. L'objectif, après un an d'enquête, est désormais d'améliorer les indices de reproduction notés en 2009... l'idéal étant d'avoir le plus de codes **probable** et/ou **certain**, le code **possible** pour un grand nombre d'espèce (commune) n'apporte que peu de précisions !

- **Espèces coloniales (Ardéidés, Sternidés, Corbeaux freux...) :**

L'attribution d'un indice **possible** en dehors d'un site de reproduction (héronnière, corbeautière...) ne semble pas pertinent. L'attribution d'un code atlas ne devra donc se faire que lorsque le comportement des individus laisse envisager la reproduction de manière **probable** ou **certaine**.

Régulièrement vu sur Faune-Anjou... à éviter : si l'on prend l'exemple d'un héron s'alimentant dans un champ, il ne semble pas judicieux d'attribuer un code 2 (espèce présente dans son habitat durant sa période de reproduction), sachant que les Ardéidés sont connus comme pouvant aller s'alimenter assez loin de leur site de reproduction.

- **Anatidés :**

Pour les Anatidés, l'attribution d'un code en début de saison peut s'avérer délicat. En effet, la présence d'individus migrateurs voire retardataires peut entraîner une mauvaise appréciation du statut de nicheur.

D'une manière générale il faut donc faire attention à l'attribution d'un code **possible** avant le mois de mai. **Toute observation faite assez tôt en saison et laissant supposer un statut de nicheur devrait faire l'objet d'une confirmation plus tard en saison afin de lever tout doute.**

Afin d'éviter au maximum les sources d'erreur, il peut être proposé d'attribuer un code atlas qu'à partir du code 5 : comportement territorial (chant, querelles avec des voisins, etc.) observé sur un même territoire 2 journées différentes à 7 jours ou plus d'intervalle.

- **Passereaux :**

Quelques cas particulier chez les passereaux : attention aux migrateurs tardifs qui chantent lors de leur migration. De plus, certaines espèces peu fréquentes en période de nidification (voire probablement absentes depuis quelques années) en Maine-et-Loire doivent faire l'objet d'une attention particulière... il sera donc demandé de confirmer leur reproduction : différents passages afin de noter le comportement reproducteur et ainsi indiquer au moins avec un code probable voire certain.

Espèce	Biotope	Période de reproduction	Indices à rechercher
Pouillot fitis*	Se reproduit dans les milieux boisés arbustifs ou présentant une strate arbustive ; ce pouillot apprécie tout particulièrement les boisements humides de saules et d'aulnes. Niche au sol.	De la mi-avril à la fin juillet mais attention aux migrateurs présents jusqu'à la mi-mai et qui ne manquent pas de signaler leur présence par leur chant.	Pas de code "possible" avant la mi-mai ; avant cette période le chant d'un mâle même constaté à huit jours d'intervalle ne justifie pas un indice probable, il est nécessaire de confirmer ; principalement détectable par le chant ; autres indices à rechercher : transport de matériaux (avril et mai) et de nourriture (dès le mois de mai).
Pouillot siffleur*	Se reproduit en vieille futaie de chênes sessiles et hêtres à la végétation arbustive clairsemée. Peut également se trouver en futaie claire de résineux souvent avec taillis clairsemé de châtaigniers. Nid placé au sol dans l'herbe ou dans la litière de feuilles mortes.	De la mi-mai à la fin juillet mais attention aux migrateurs présents parfois jusqu'à la fin mai et qui ne manquent pas de signaler leur présence par leur chant.	Pas de code "possible" avant fin mai ; avant cette période le chant d'un mâle même constaté à huit jours d'intervalle ne justifie pas un indice probable, il est nécessaire de confirmer ; principalement détectable par le chant ; autres indices à rechercher : transport de matériaux (en mai) et de nourriture (début juin).
Pouillot de Bonelli*	Affectionne les faciès forestiers chauds, bien exposés et lumineux. Se rencontre surtout en lisière des boisements où alternent une strate arbustive bien développée et des espaces dégagés. Niche au sol.	De la mi-avril à la fin juillet mais attention aux migrateurs présents jusque dans la première semaine de mai et qui ne manquent pas de signaler leur présence par leur chant.	Pas de code "possible" avant la mi-mai ; avant cette période le chant d'un mâle même constaté à huit jours d'intervalle ne justifie pas un indice probable, il est nécessaire de confirmer ; principalement détectable par le chant ; autres indices à rechercher : transport de matériaux (avril et mai) et de

Espèce	Biotope	Période de reproduction	Indices à rechercher
			nourriture (dès le mois de mai).
Traquet motteux	Cavernicole, à rechercher dans les zones à végétation rase, dégagées et accidentées.	Du début mai à la fin juillet mais attention aux migrants qui peuvent passer jusqu'à la mi-mai et au retour parfois dès la fin juillet.	Pas de code "possible" avant la mi-mai ; avant cette période le chant d'un mâle même constaté à huit jours d'intervalle ne justifie pas un indice probable, il est nécessaire de confirmer.
Pipit rousseline	Milieu de type steppique. Niche au sol dans une dépression ou caché dans les broussailles, dans les endroits découverts, secs et ensoleillés et présentant des zones de sol nu.	Du début mai à la fin juillet mais attention aux migrants qui peuvent passer jusqu'à la fin-mai et au retour parfois dès le début du mois d'août.	Pas de code "possible" avant la mi-mai ; avant cette période le chant d'un mâle même constaté à huit jours d'intervalle ne justifie pas un indice probable, il est nécessaire de confirmer.

***Pour plus d'infos** : GENTRIC A., 1997. Mise au point sur le statut et la répartition en Maine-et-Loire des Pouillots fitis *Phylloscopus trochilus*, siffleur *Ph. Sibilatrix* et de Bonelli *Ph. Bonelli*. *Crex*, 2 : 25-35.

LES ESPÈCES INCONTOURNABLES

Il semble possible de trouver, en tant que nicheur, sur l'ensemble des mailles du département un certain nombre d'espèces (liste ci-dessous). Ces dernières devraient donc pouvoir faire l'objet d'un indice de nidification **certain** ou **probable**.

Accenteur mouchet	Fauvette des jardins	Pic épeiche
Alouette des champs	Fauvette grisette	Pic vert
Bergeronnette grise	Geai des chênes	Pie bavarde
Bruant jaune	Grimpereau des jardins	Pigeon ramier
Bruant zizi	Grive draine	Pinson des arbres
Buse variable	Grive musicienne	Pouillot véloce
Canard colvert	Hirondelle de fenêtre	Poule d'eau
Chardonneret élégant	Hirondelle rustique	Rosignol philomèle
Choucas des tours	Hypolaïs polyglotte	Rougegorge familier
Chouette hulotte	Linotte mélodieuse	Rougequeue noir
Corneille noire	Loriot d'Europe	Serin cini
Coucou gris	Martinet noir	Sitelle torchepot
Effraie des clochers	Merle noir	Tarier pâtre
Épervier d'Europe	Mésange à longue queue	Tourterelle des bois
Étourneau sansonnet	Mésange bleue	Tourterelle turque
Faucon crécerelle	Mésange charbonnière	Troglodyte mignon
Fauvette à tête noire	Moineau domestique	Verdier d'Europe

De même, d'autres espèces doivent pouvoir se trouver si ce n'est sur l'ensemble des mailles au moins sur un grand nombre, il s'agit de :

Alouette lulu	Faisan de Colchide	Martin pêcheur
Bouscarle de Cetti	Foulque macroule	Mésange nonnette
Busards Saint-Martin	Grèbe castagneux	Perdrix rouge
Bergeronnette des ruisseaux	Grèbe huppé	Pic épeichette
	Hibou moyen-duc	Pipit des arbres

ANATIDÉS & LIMICOLES NICHEURS

Cette année, un recensement national des Anatidés & Limicoles nicheurs a lieu, il s'intègre dans le cadre de l'enquête nationale des Oiseaux Nicheurs de France. Une attention particulière est donc demandée à chaque référent de maille et aux autres observateurs, pour les espèces prises en compte dans le recensement. Pour plus d'informations le protocole de l'enquête nationale est téléchargeable sur Faune-Anjou dans la rubrique « Actualité ».

Les espèces qui nous concernent plus particulièrement en Anjou sont les suivantes :

- **Anatidés :**

- | | |
|---------------------|--------------------|
| ✓ Sarcelle d'été | ✓ Canard souchet |
| ✓ Sarcelle d'hiver | ✓ Canard chipeau |
| ✓ Fuligule milouin | ✓ Tadorne de Belon |
| ✓ Fuligule morillon | ✓ Cygne tuberculé |

(d'autres espèces peuvent bien évidemment être découvertes)

- **Limicoles :**

- | | |
|------------------|-----------------------|
| ✓ Vanneau huppé | ✓ Courlis cendré |
| ✓ Petit Gravelot | ✓ Chevalier guignette |

(d'autres espèces peuvent bien évidemment être découvertes)

Point sur la reproduction du Vanneau huppé :

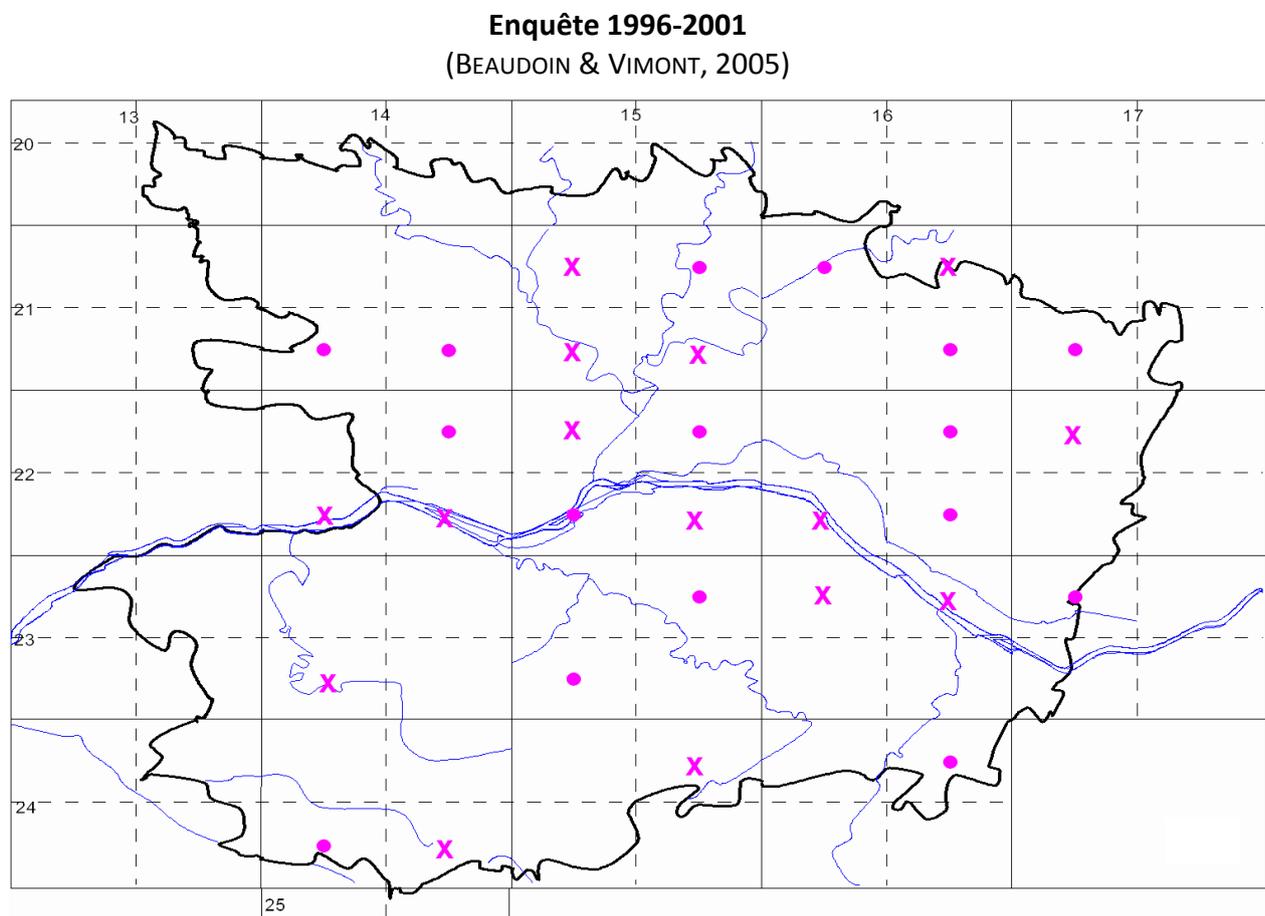
Parmi les limicoles précédemment cités, le Vanneau huppé présente une reproduction plus précoce. Afin de vous permettre de recenser au mieux les effectifs nicheurs, les lignes suivantes présentent quelques points de la biologie de l'espèce et sa répartition connue dans le département (sources : BEAUDOIN & VIMONT, 2005 – enquête 1996-2001 ; données extraites de Faune-Anjou).

- **Période de reproduction :**

- Cantonnement : dès la fin février, **surtout en mars**.
- Pontes : **2nd décade de février** (précoce) jusqu'à la seconde moitié de **mai**.

- **Effectifs :**
 - Enquête de 1996-2001 : fourchette de **270-320 couples**.
 - 50 % de l'effectif départemental est constitué de **couples isolés** ; seulement **4 colonies de taille ≥ 7 couples**.
- **Sites de reproduction :**
 - 81 % des couples en **cultures et jachères**, le reste en **prairie**.
 - Quelques couples dans des **friches proches de gravières** et **berges d'étangs**.
- **Répartition connue :**

Lors de la dernière enquête, la cartographie départementale avait été établie selon un maillage cartographique IGN (carte 1:50 000^e) :



La numérisation de la majeure partie des stations connues nous a permis de dresser la carte de répartition selon le maillage retenu pour l'enquête Atlas, maille de 10 km sur 10 km. De plus, au terme de la première année d'enquête, nous pouvons dresser également une carte de répartition (v. cartes suivantes).

La comparaison nous permet de mettre en avant quelques manques... défaut de prospections où disparition de l'espèce ?! En 2010, chaque référent de maille devra

prospector l'ensemble des milieux propices à la reproduction de l'espèce, afin d'avoir la vue la plus exhaustive possible du statut du Vanneau en Maine-et-Loire.

La découverte d'une station devra faire l'objet d'un suivi permettant d'attribuer un code atlas *probable* ou *certain*.

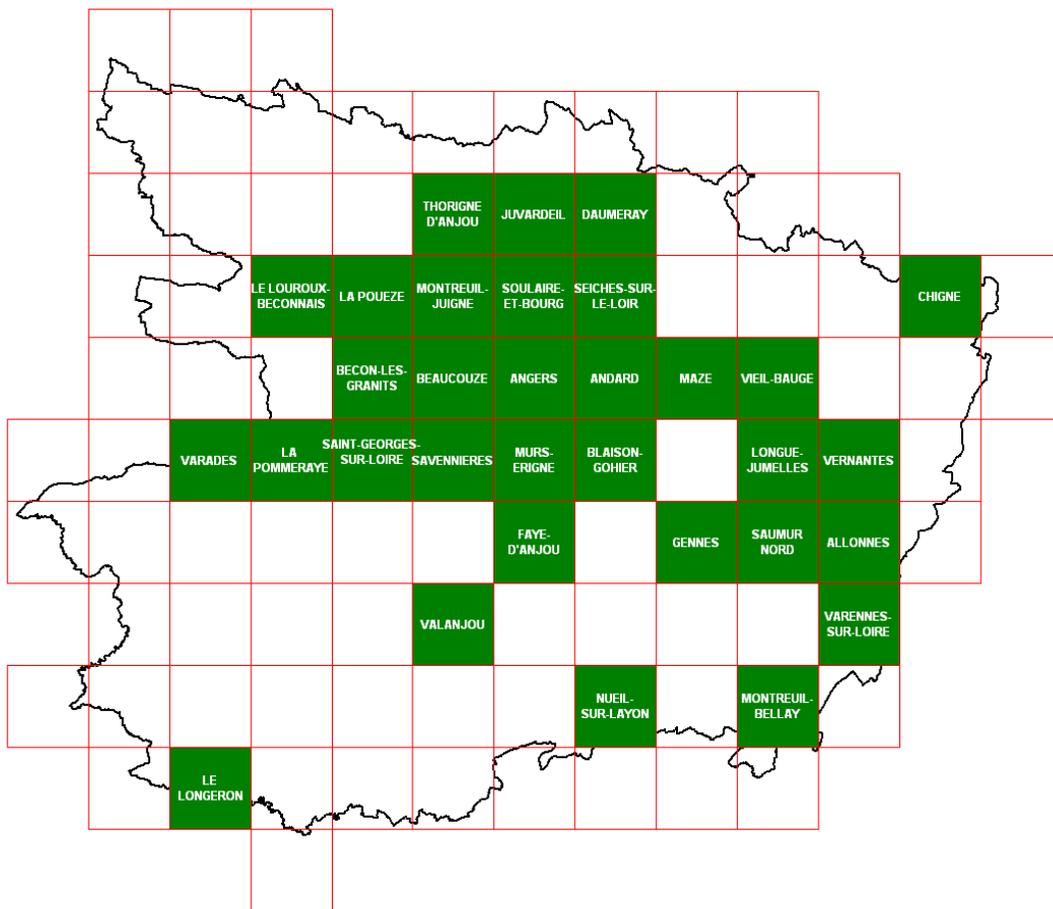
Référence : BEAUDOIN J.-Cl. & VIMONT O., 2005. Oiseaux nicheurs menacés des milieux agricoles de Maine-et-Loire. Résultats de l'enquête 1996-2001 et synthèse depuis les années soixante. *Crex*, 8 : 3-46.

Concernant le Petit Gravelot :

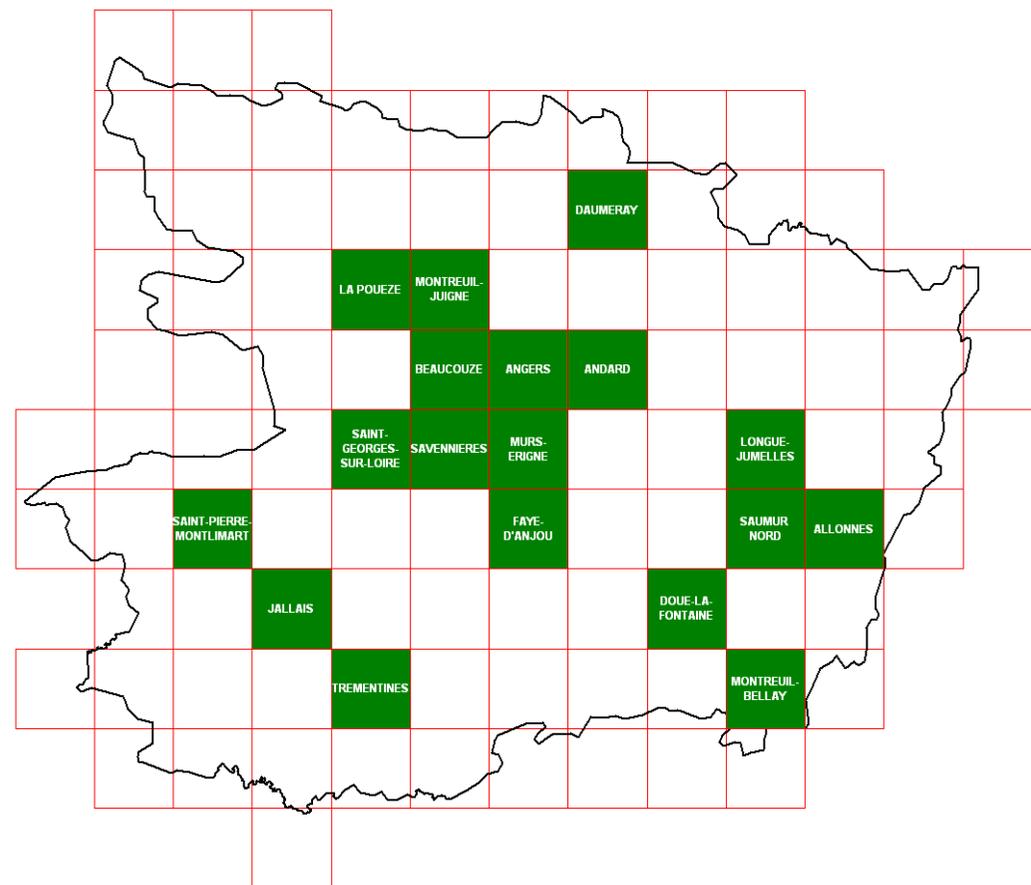
Espèce pouvant occupée un grand nombre de milieux en période de reproduction : grèves de Loire, gravières, sablières et même les milieux très artificialisés des pépinières...

Les milieux autre que la Loire, qui n'accueillent généralement que quelques couples isolés devront donc faire l'objet de prospections à partir de mai. Concernant le recensement sur la Loire, où un grand nombre de couples se reproduit et où le recensement est difficile, il pourra être envisagé de réaliser un comptage concerté ou bien chaque référent de maille se trouvant sur la Loire pourra prendre à sa charge le dénombrement sur la portion le concernant. La manière de recenser les Petits Gravelots sur la Loire pourra être revue lors d'une prochaine réunion avifaune.

Répartition du Vanneau huppé en Maine en Loire



Données historiques (Beaudoin & Vimont, 2005)



Données 2009 (extraites de Faune-Anjou)

À retenir / Perspectives 2010

- Attribution des codes :
 - ✓ Attention à l'attribution des codes (espèces coloniales, passereaux migrateurs, nicheur rare...)
 - ✓ Recherche d'indices correspondant à de la nidification *probable* ou *certaine*.
- Attention particulière à accorder aux **Anatidés et Limicoles nicheurs** : réaliser un suivi permettant d'attribuer un code atlas *probable* ou *certain*.
- Pour les référents de maille(s) : garder à l'esprit l'aspect semi-quantitatif de l'enquête Atlas Oiseaux Nicheurs de France. Seul le référent sera en mesure d'avoir une vue globale de la maille et ainsi pouvoir estimer « grossièrement » la classe d'effectif par espèce.

Pour rappel, classe d'effectif pour l'estimation semi-quantitative :

- 0-9 couples
- 10-99 couples
- 100-999 couples
- > 1 000 couples

- **Saisie des données** : la saisie des données sous **Faune-Anjou** (www.faune-anjou.org) sera **préférée** aux autres modes de restitution, ce mode de restitution permet d'éviter la perte de données (p. ex. problème de localisation, difficulté de lecture des format papier) et facilite l'analyse et la synthèse. Pour les personnes ne disposant pas d'Internet, il est possible de saisir soit sous format Excel soit format papier (disponible sur demande).

Pour toutes informations complémentaires, remarques ou problèmes, ne pas hésitez à me contacter :

Édouard BESLOT
edouard.beslot@lpo-anjou.org
06.48.35.83.77